



nouvelles

deuxième semestre 2007

numéro 4

Bibliothèque du Saulchoir

① 01 44 08 71 90 — ☎ 01 43 31 07 56 — courriel : courrier@bibliothequesaulchoir.org — www.bibliothequesaulchoir.org

NOTRE CATALOGUE SUR L'INTERNET ?

Créée il y a près d'un siècle et demi, ouverte au public au début des années 1970, la bibliothèque du Saulchoir est aujourd'hui l'une des toutes premières bibliothèques privées de France et même d'Europe en sciences historiques et religieuses. Son fonds représente 250 000 ouvrages, du XVI^e siècle à nos jours, plus de huit mille ouvrages en accès libre dans les salles de lecture, une réserve de plus de deux mille titres, plus de 5 000 titres de périodiques, de nombreux fonds d'archives et une collection d'objets et d'images de piété, d'estampes et de reliures précieuses.

Ainsi, compte tenu de la richesse et de la rareté de ses fonds (près de la moitié des ouvrages de la bibliothèque n'est pas dans les collections de la Bibliothèque nationale de France), et dans la tradition qui fut la sienne dès l'origine, la bibliothèque du Saulchoir entend s'ouvrir encore davantage à des publics diversifiés et moderniser l'accès à son catalogue en recourant aux possibilités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Dans ce but, la bibliothèque du Saulchoir veut rendre ses catalogues intégralement disponibles sur Internet, aussi bien sur son propre site que dans le cadre du Catalogue collectif de France. Par la suite, ce catalogue pourra être intégré à un catalogue européen de sciences religieuses, avec d'autres bibliothèques françaises et européennes.

Étant donné son ampleur (environ 230 000 notices), la conversion informatique des catalogues se fera sur trois années consécutives, de 2008 à 2010. Récupération et saisie seront effectuées par un prestataire sélectionné par appel d'offre selon un cahier des charges très précis. Préparation, vérification et intégration se feront en interne. Le coût total de cette opération est actuellement estimé à 400 000 €.

La Bibliothèque nationale de France s'est d'ores et déjà associée à ce projet. La bibliothèque du Saulchoir recherche le concours d'autres partenaires financiers prêts à s'engager à ses côtés pour valoriser et faire connaître encore davantage un patrimoine exceptionnel.

Jérôme Rousse-Lacordaire.

« TRAVAUX EN COURS »

Mercredi 24 octobre, 16 h - 17 h.

CLAIRE ANGOTTI

ATER à l'université de Versailles — Saint-Quentin, chercheuse associée à la Bibliothèque nationale de France

La bibliothèque de la Sorbonne, laboratoire pour une archéologie de la lecture des *Sentences* de Pierre Lombard à l'Université de Paris (XIII^e-XIV^e siècles)

La bibliothèque du collège de Sorbonne (fondé en 1258) propose à ses membres, ainsi qu'aux maîtres et aux étudiants de l'Université, un fonds d'ouvrages théologiques tout à fait exceptionnel tant par la taille que par le contenu. La conservation de la presque totalité des exemplaires du *Livre des Sentences* de Pierre Lombard possédés par le collège permet d'avoir une image concrète et assez complète du manuel de théologie employé à Paris. Comment se présentaient ces manuscrits ? Comment étaient-ils équipés pour un usage universitaire ? Les annotations qu'ils contiennent nous apportent-elles des éléments sur les pratiques intellectuelles des maîtres et des étudiants ? Bref, toutes les traces de consultation, de lecture, sont autant d'indices ténus, parfois difficiles à pister ou à interpréter, mais qui contribuent à notre connaissance de la manière dont on commentait les *Sentences* à l'Université de Paris.

✂

Mercredi 7 novembre, 16 h - 17 h.

TANGI CAVALIN & NATHALIE VIET-DEPAULE

Centre d'étude des mouvements sociaux (CNRS - EHES)

Une histoire de la Mission de France, 1941-2002

Créé sous l'Occupation par le cardinal Suhard, le séminaire de la Mission de France a formé des prêtres pour riposter à la déchristianisation. Leur mission les a conduits à privilégier le travail. Hantés par la prégnance de l'incroyance chez leurs contemporains, ils ont forgé une identité missionnaire par leur insertion dans les agglomérations industrielles et les campagnes à l'abandon, étendant leur champ d'action jusqu'au Tiers Monde. Ils se sont engagés dans les luttes de leur temps. Au cœur des affrontements de la Guerre froide ou de Mai 68, opposés à la guerre d'Algérie, acteurs des syndicats et des mouvements associatifs, ils ont payé le prix de leurs convictions qui les plaçaient en porte-à-faux aussi bien vis-à-vis de l'autorité religieuse que civile. Dénoncés par les intégristes, ils ont fait l'objet de mises au pas par Rome jusqu'au concile Vatican II et, par leurs actions perçues comme politiques, ont été jusqu'à enfreindre l'ordre légal. Profondément d'Église, héritiers de la spiritualité de Thérèse de Lisieux et de Charles de Foucauld, ils n'ont eu de cesse de faire valoir leur singularité auprès des évêques au risque d'apparaître comme les seuls ténors de l'apostolat missionnaire. Face aux défis d'une société marquée par la sécularisation, les prêtres de la Mission de France ont inventé en communauté avec des laïcs, au nom de l'évangélisation, une riposte originale.

LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE DU SAULCHOIR

BULLETIN D'ADHÉSION

NOM :

Prénom :

Adresse :

adhère à l'association des Amis de la bibliothèque du Saulchoir pour l'année 2008
et verse une cotisation de euros
par chèque à l'ordre de *Association des Amis de la Bibliothèque du Saulchoir*.

Paris, le 2007

SIGNATURE

adhésion simple : de 25 à 39 €

membre actif : de 40 à 79 €

adhésion de soutien : de 80 à 379 €

membre bienfaiteur : à partir de 380 €

À retourner à l'association des Amis de la Bibliothèque du Saulchoir
20, rue des Tanneries
75013 PARIS

Ce bulletin d'inscription est aussi disponible sur www.bibliothequedusaulchoir.org.

Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % dans une limite globale de 20 % du revenu imposable.

✂

L'Association des Amis de la bibliothèque du Saulchoir a été reconnue d'utilité publique par décret du 26 janvier 1976 (JO du 4 février 1976). Elle a pour objectif d'aider au fonctionnement et au développement de la bibliothèque du Saulchoir.

Elle soutient la bibliothèque par les dons et cotisations de ses membres, les revenus d'une dotation constituée par des legs qu'elle gère sous contrôle de l'État, le mécénat ou le parrainage d'entreprise qu'elle suscite.